

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2023-74**

Date de la convocation : 07/09/23

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 18

Le quatorze septembre deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLIOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, RICHELET Jean Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Représentés : M. Dominique DANNEAUX donne pouvoir à M. Christophe MANCEAUX, M. FLEURY Vincent donne pouvoir à M. CANIVENQ Roland, M. Désiré NANJL donne pouvoir à M. SINGLIT Benoit, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Pierre LAURENT CHAUVET

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN PONCTUEL AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le territoire communautaire »,

Vu la délibération n°DC2021-98 instituant un dispositif de soutien ponctuel aux associations sportives et culturelles,

Vu les dossiers de demande de subvention,

Vu les propositions de la commission sport-culture du 5 septembre 2023,

Le Bureau, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions associations tel que ci-dessous

Association	Objet	Budget de la manifestation en €	%	si 15%	Montant attribué
Rugby Club Vouziers	Stage du 9 au 15 juillet à Buzancy	13 200	12.82		1 500
Club foot Monthois	Stage 28.29.30 août à Monthois	3 600	33	540	540
Pourquoi pas ?	Festival de musique 28 octobre 2023	30 530	3.9		1 200

.../...

- Décide que ces subventions seront versées sur présentation d'un bilan quantitatif et qualitatif, et ce, avant le 30/11/2023.
- D'autoriser le Président ou son représentant, à signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,

Benoit SINGLIT

